



LEGENDE

- Emprises projets phase 1
- Espaces boisés et arborés
- Zones de défrichements
- Défrichements autorisés
- Défrichements à régulariser
- Arbres remarquables et structurants
- Sans intérêt paysager - priorité basse
- Intéressant = à conserver - priorité moyenne
- Très intéressant = à conserver - priorité haute
- Valeur environnementale faible
- Valeur environnementale moyenne
- Valeur environnementale élevée
- ✕ Arbres à abattre (diag. phytosanitaire)
- ✕ Arbres abattus pour le projet
- Arbres inventoriés suivant méthodologie - zone parc
- Arbres inventoriés suivant méthodologie - zone N2000 (uniquement arbres à intérêt écologique)